PREMIÈRE PARTIE : PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/282/F/2026-2027 POUR LA FOURNITURE DE LA MACHINE A LAVER HOSPITALIÈRE DESTINE A L'HÔPITAL DE NGOZI

Date de publication : 06 / 11 / 2026

Date d'ouverture des offres: 26 / 11 / 2026

L'Hôpital de Ngozi invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture **DE LA MACHINE A LAVER HOSPITALIÈRE DESTINE A L'HÔPITAL RÉGIONAL DE NGOZI** selon les spécifications techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. OBJET

Le marché est constitué d'un lot unique : - **LA MACHINE A LAVER HOSPITALIÈRE**

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres et l'Hôpital de Ngozi considérera le soumissionnaire le moins disant . Une garantie technique d'une année et une formation aux utilisateurs, aux maintenanciens plus l'installation de la machine sont exigées.

2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital de Ngozi exercice budgétaire 2026-2027.

3. TYPE DE MARCHE

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert national(AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics. Nonobstant, l'Hôpital de Ngozi se réserve le droit de rejeter tout appareil présentant tout éventuel défaut lors de la réception.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12heures 00 et de 14h00 à 17h30', Heure locale (GMT + 2) au Secrétariat de Direction de l'Hôpital de régional de Ngozi.

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de l'Hôpital de Ngozi moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **CENT MILLE FBU (100 000 FBU)** dont la moitié sur le

compte N° **CC10003** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'autre moitié au compte **n° 01103732371** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Hôpital régional de Ngozi.

6. GARANTIE BANCAIRE DE SOUMMISSION

La garantie de soumission exigée pour ce lot est de 1 710 000 **BIF**

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet lors de l'analyse.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DE MACHINE A LAVER HOSPITALIÈRE** . Les offres sont à présenter en langue française et établies en six exemplaires dont un (1) original et cinq (5) en copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci- dessus, au plus tard le 26 / 11 2026 à 9 heures 30minutes.
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées mais seront enregistrées.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 26/11 2026 à 9 heures 30 minutes. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le 26/11 /2026 à 10 h00' en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'Hôpital regional de Ngozi en date et heure ci haut mentionnées. Le PV d'ouverture est contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un Cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP assiste à la séance d'ouverture des offres.

11. DELAI ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de trente jours (60) ouvrables à compter de la date de réception de la lettre de commande.

La livraison sera unique.
La machine à laver hospitalière sera réceptionné par une commission de réception dans le Stock prévu pour cette fin de l'Hôpital régional de Ngozi.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale.
Les prix restent fixes (invariables) et s'entendent HTVA.

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disante dont le soumissionnaire a été qualifié et la garantie d'une année de fonctionnement.

14 .RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'Hôpital régional de Ngozi mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques **de la machine à laver hospitalière** conformément à l'offre.

Chaque réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP pourra être représentée à cette séance.

15 .RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital régional de Ngozi au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à Ngozi, le 26/12/2026

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HOPITAL DE NGOZI ai

Dr Agapit UWAMAHORO

